

La crise sanitaire mondiale a accentué les inégalités préexistantes, et exposé les vulnérabilités des systèmes sociaux, politiques et économiques, qui, à leur tour, continuent d'amplifier les effets de la pandémie. Toute crise creuse davantage les inégalités existantes, notamment d'âge, de sexe et de milieu. Dans ce cadre, la campagne onusienne 2020 des 16 jours d'activisme pour mettre fin à la violence faite aux femmes est organisée sur le thème de la « Vulnérabilité Aggravée et Accentuée des Femmes en Temps de Crise » et interroge la thématique à la lumière de la situation de différents groupes de femmes particulièrement vulnérables à des formes intersectionnelles d'inégalité et de discrimination. Cette fiche thématique fait partie d'une série déclinée à cette occasion par les agences des Nations Unies au Maroc, selon leur mandat, pour refléter l'impact différencié de la crise de la COVID-19 sur les discriminations faites aux femmes, selon les vulnérabilités préexistantes.

## Femmes et asile pendant la COVID-19



### L'impact de la COVID-19

Les femmes réfugiées ont été disproportionnellement touchées par les effets de la crise covid-19 du fait du cumul de leur statut de femmes, de réfugiées, ainsi que d'autres considérations d'ordres familial, administratif ou autre.

Lors du confinement, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) a pu identifier des cas de violence domestique parmi des populations qui étaient moins prédisposées à signaler ces violences, pour des raisons familiales ou culturelles. De plus, plusieurs femmes qui avaient été abandonnées par leurs conjoints sans jamais le déclarer ont finalement déclaré leur situation de parent unique auprès du HCR pour demander une aide financière lors du confinement. Cela démontre l'état de vulnérabilité aggravée dans laquelle plusieurs femmes se sont trouvées lors de la crise de la COVID-19.

### Populations vulnérables concernées

Les femmes réfugiées seules sans soutien de leur famille/communauté. Les femmes réfugiées mère de famille ou cheffes de ménages. Les femmes réfugiées porteuses de projets ou travailleuses

### Situation des femmes réfugiées

Les femmes et les réfugiées ont été identifiées comme étant parmi les groupes les plus touchés par les effets socio-économiques de la crise COVID-19. Les femmes réfugiées souffrent donc d'une double vulnérabilité et ont été doublement touchées par la crise.

Selon une enquête menée par le Haut-Commissariat au Plan en partenariat avec le HCR, seules 45.5% des femmes réfugiées cheffes de ménages disposaient d'un titre de séjour valide contre 57% de réfugiés hommes. Selon la même enquête, seules 11.5% des femmes réfugiées cheffes de ménages sont mariées<sup>1</sup> contre 45% de réfugiés hommes. 38% de ces femmes ont un niveau d'instruction faible<sup>2</sup>, contre 24%

